

# De plus en plus d'arbres meurent dans les forêts luxembourgeoises | Virgule

Clip source: [De plus en plus d'](#)

## De plus en plus d'arbres meurent dans les forêts luxembourgeoises

L'état des forêts du pays ne cesse de se dégrader. L'inventaire phytosanitaire réalisé cet été confirme cette tendance observée depuis une dizaine d'années maintenant. La succession d'événements climatiques extrêmes, notamment les sécheresses, en est la raison principale. Mais des solutions existent pour soigner les forêts.



Les épisodes climatiques extrêmes, notamment les longues périodes de sécheresse, font beaucoup de mal aux forêts luxembourgeoises. © PHOTO: Chris Karaba

27/09/2023

Pour les habitués de la forêt, il n'y a qu'à bien ouvrir les yeux et lever la tête pour s'en rendre compte: de plus en plus d'arbres vont mal. Pour ceux qui doutent de ce constat, l'inventaire phytosanitaire 2023, réalisé par l'Administration de la nature et des forêts, apporte des chiffres précis, révélateurs de l'ampleur du phénomène: les forêts luxembourgeoises continuent de se dégrader.

[Lire aussi :](#)

[Face au réchauffement climatique, les forêts peinent à résister](#)

12,3% des arbres sont en train de dépérir, voire morts; c'était 10% en 2022 et moins d'un pour cent voilà 40 ans. Dans le même temps, la proportion d'arbres qui ne présentent aucun dommage n'a cessé de se réduire. Près de 80% des arbres des forêts luxembourgeoises étaient en parfaite santé en 1984; c'est moins de 15% aujourd'hui.

La proportion d'arbres ne présentant aucun dommage est passé de 80% en 1984 à moins de 15% en 2023. © PHOTO: Document Administration de la nature et des forêts

Hêtres, chênes et autres feuillus, résineux: aucune des principales essences présentes au Grand-Duché n'échappe à cette dégradation à petit feu. Par exemple, 85% des hêtres sont «nettement endommagés» et... 0% ne présente aucun dommage. Parmi ces chiffres à l'échelle nationale se cachent évidemment des disparités régionales, liées aux essences présentes et à la composition des sols. Ainsi, les hêtres sont particulièrement touchés dans le Sud du pays, tandis que dans l'Oesling, ce sont les taillis de chênes, davantage soumis au stress hydrique, c'est-à-dire le manque d'eau.

### **Comment est établi cet inventaire ?**

L'inventaire phytosanitaire des forêts existe depuis 1984. Il s'agit en quelque sorte d'un sondage: 51 périmètres d'échantillonnage, disséminés à travers tout le pays et qui comprennent 1.176 arbres ont total, sont analysés chaque année, du 20 juillet au 15 août. Les agents de l'Administration de la nature et de la forêt estiment notamment le «déficit foliaire» de chaque arbre, c'est-à-dire le manque de feuilles par rapport à un arbre en pleine santé. La coloration des feuilles et la présence de parasites sont également constatées. À partir de là, les arbres sont classés selon leur niveau de dégât, allant de 0 (sans aucun dommage) à 4 (mort).

En regardant de plus près les chiffres des inventaires de l'Administration de la nature et de la forêt, on remarque que ce phénomène de dégradation des forêts s'est nettement accentué depuis 2019. Pour la ministre de l'Environnement Joëlle Welfring (déi Gréng), le doute n'est pas permis: «La succession d'événements climatiques extrêmes, avec des étés plus chauds et épisodes de sécheresse plus longs, ont rendu les forêts plus vulnérables». Le rapport de l'inventaire 2023 confirme les propos de la ministre: «L'automne 2022 ayant été trop chaud et l'hiver 2022/2023 trop sec et trop chaud, les déficits en eau dans les sols n'ont pas pu être compensés. Au printemps, plus humide que la moyenne, les réserves d'eau ont pu se reconstituer légèrement. [Mais l'été 2023 a de nouveau été trop chaud](#), si

bien que les arbres déjà affaiblis ont continué à souffrir et leur état phytosanitaire s'est encore détérioré.»

La proportion d'arbres dépérissants voire morts a explosé ces dernières années, notamment depuis 2019. © PHOTO: Document Administration de la nature et des forêts

Avec ces épisodes climatiques extrêmes est survenu un autre problème: l'apparition et la prolifération d'organismes nuisibles. Ainsi, [les scolytes ont fait des ravages parmi les résineux](#), épicéas en tête. Des hectares et des hectares ont été attaqués et ont dû être abattus. Par exemple, en forêt Ellergronn, à Esch-sur-Alzette. Mais ici, la solution appliquée donne des motifs d'espoir.

## Une situation inquiétante mais des leviers d'action

La ministre de l'Environnement, Joëlle Welfring, et Philippe Schmitz, chargé d'études au service forêt de l'Administration de la nature et des forêts. © PHOTO: Chris Karaba

«Ici, 5,5 hectares d'épicéas ont été victimes des scolytes. Ils avaient été plantés par l'Arbed. Les arbres servaient d'abord à soutenir les galeries des mines, puis ont continué à être exploités par la suite. La parcelle a dû être nettoyée en 2019-2020», explique Pol Zimmermann, garde-forestier. D'autres essences ont été replantées, mais l'Administration de la nature et des forêts a aussi et surtout opté pour une régénération naturelle, s'appuyant sur la fertilité du sol en ce fond de vallée. Résultat: «ça a redémarré tout de suite» et trois ans plus tard, la forêt a repris vie.

«Ici, il y a de l'humidité et un sol fertile. C'est la combinaison idéale, en quelque sorte. Mais il y a évidemment des endroits où les sols sont plus secs, et il n'y a donc pas une seule solution miracle», souligne Joëlle Welfring. Et pour la ministre, si la situation est «inquiétante, ce n'est pas non plus une fatalité», car des leviers d'action existent, à plusieurs niveaux.

Globalement, pour freiner le dérèglement climatique et limiter les épisodes extrêmes, la réduction des émissions de CO2 est une obligation, avec la neutralité carbone comme but à atteindre à l'horizon 2050. «C'est un très gros chantier, dans lequel nous sommes pleinement engagés. Ces trois dernières années, [les objectifs nationaux ont été remplis](#)», rappelle-t-elle.

[Lire aussi :](#)

[«Protéger le climat, c'est protéger l'avenir»](#)

Il y a aussi toute une série d'actions, plus ciblées, auprès des différents acteurs, pour permettre la résilience et le renforcement des forêts. Par exemple, des aides financières et un accompagnement pour les propriétaires privés, afin qu'ils gèrent leurs forêts de manière durable. Ou encore le Pacte Nature dédié quant à lui aux communes. Et enfin la nouvelle loi sur les forêts, [votée durant l'été à la Chambre](#), et dont les dispositions s'appliquent aussi bien aux particuliers (promeneurs), qu'aux propriétaires ou encore qu'aux communes.

La revitalisation des forêts du Luxembourg est donc l'affaire de tous, c'est le sens du message passé par la ministre de l'Environnement. Et si les premiers résultats ne seront peut-être visibles que dans quelques années – car le rythme de la nature n'est pas celui de l'homme – il est urgent d'agir maintenant.